AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0627
FR0000072910-FS0255

25 avril 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE STERIA SCA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 avril 2014, complété notamment par un courrier reçu le 24 avril 2014, la société DNCA Finance[1] (19 place Vendôme, 75001 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 avril 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société DNCA Finance Luxembourg[2] qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société GROUPE STERIA SCA et détenir, directement et indirectement, 1 806 212 actions[3] GROUPE STERIA SCA représentant autant de droits de vote, soit 5,45% du capital et 4,74% des droits de vote de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
DNCA Finance	1 560 000	4,70	1 560 000	4,10
DNCA Finance Luxembourg (détention effective)	24 212	0,07	24 212	0,06
DNCA Finance Luxembourg (détention par assimilation)	222 000	0,67	222 000	0,58
Total DNCA Finance	**1 806 212**	**5,45**	**1 806 212**	**4,74**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions GROUPE STERIA SCA sur le marché.

[1] Contrôlée par la société par actions simplifiée DNCA & CIE (19 place Vendôme, 75001 Paris). La société DNCA Finance déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Société de droit luxembourgeois (sise 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion.

[3] Dont 222 000 actions GROUPE STERIA SCA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce (assimilation des instruments dérivés à dénouement monétaire). DNCA Finance détenait en effet, au 15 avril 2014, un « *contract for difference* » (« CFD ») à règlement en espèce portant sur 214 317 actions GROUPE STERIA SCA, sans échéance prévue et un contrat CFD à règlement en espèce portant sur 7 683 actions GROUPE STERIA SCA, sans échéance prévue.

[4] Sur la base d'un capital composé de 33 156 692 actions représentant 38 066 720 de droit de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.